

1974, année mondiale de la population

DANS le but de faire prendre conscience du rôle essentiel du facteur démographique dans l'évolution des sociétés, l'Organisation des Nations Unies décidait il y a trois ans que 1974 serait « l'Année mondiale de la population ». Un appareil administratif et financier a été mis sur pied pour faire passer ce vœu dans les faits (1) qui vient s'ajouter aux structures déjà anciennes étudiant la population au sein de l'ONU : Commission de la population à New York créée dès 1946, Division de la population créée au sein du département des Affaires sociales, centres de formation de démographes et de recherche de Santiago du Chili, de Chembur pour l'Asie et l'Extrême-Orient, du Caire pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, de Yaoundé pour l'Afrique Noire francophone et d'Accra pour les pays anglophones ; en outre, les diverses Commissions économiques régionales destinées en quelque sorte à régionaliser l'action du Conseil économique et social de l'ONU disposaient toutes de section d'étude des problèmes démographiques plus ou moins importantes (il existe cinq Commissions économiques régionales : à Genève pour l'Europe, à Bangkok pour l'Asie et l'Extrême-Orient, à Santiago pour l'Amérique latine, à Addis-Abéba pour l'Afrique et à Beyrouth pour l'Asie de l'Ouest).

Au cours de la 52e session du Conseil économique et social de l'ONU en 1972, six objectifs ont été assignés à l'Année mondiale :

- améliorer la connaissance des données démographiques ;
- renforcer chez les gouvernants, dans les institutions scientifiques et parmi les media le constat du rôle primordial du facteur population ;

(1) Secrétariat exécutif pour l'Année mondiale et secrétariat général de la conférence mondiale de la population.

- fournir une meilleure information sur la population, la vie familiale, les fonctions de reproduction grâce à des systèmes éducatifs adéquats ;
- stimuler la discussion et la réflexion sur les politiques de population ;
- promouvoir les préoccupations démographiques dans la planification du développement ;
- développer la coopération internationale en la matière et fournir une assistance technique accrue aux pays demandeurs.

L'action, engagée en 1973 et poursuivie cette année, s'est développée sur quatre plans : études, conférences, formation et enseignement, information.

Les études : Une enquête mondiale sur la fécondité a été lancée ; effectuée selon des normes comparables dans de nombreux pays, elle est coordonnée par l'Institut international de statistiques et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population.

Le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (2) a accordé une aide à 28 pays africains pour qu'ils procèdent à des recensements.

Des Institutions spécialisées de l'ONU (Organisation internationale du travail, UNESCO, Organisation mondiale de la santé), ont fait figurer dans leurs programmes de travail des études centrées sur la population.

Les conférences : Quatre séminaires d'experts ont été organisés pour préparer la Conférence mondiale de Bucarest, sommet de l'année mondiale ; nous reviendrons plus loin sur les résultats de leurs travaux.

(2) Dont le directeur est M. Rafael Salas. Ce Fonds, créé en 1969, avait recueilli en mai 1973 100 millions de dollars provenant de 63 pays donateurs.

Les Commissions économiques régionales de l'ONU pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine ont organisé des Congrès interrégionaux pour la population à Beyrouth, Genève, Mexico, Accra et Tokyo pour analyser les problèmes démographiques spécifiques à chacune de ces régions et ainsi préparer le grand débat de Bucarest. La FAO, au cours de réunions traitant de la population et des ressources, l'OMS et l'UNESCO, par des colloques portant respectivement sur la santé et l'éducation, en liaison avec les questions de population, ont également apporté leur contribution à l'édifice final.

La formation et l'enseignement : Deux instituts démographiques avaient été créés à Accra et Yaoundé, s'ajoutant à ceux de Santiago du Chili, de Chembur aux Indes et du Caire. Les organismes mondiaux spécialisés ont introduit les préoccupations démographiques dans leur tâche habituelle de formation d'experts ou de techniciens.

L'information : Les nouveaux programmes sont nombreux. Le Centre pour l'information économique et sociale de l'ONU (CESI) a d'abord organisé des séances de recyclage des fonctionnaires de l'ONU sur les questions démographiques à Hawaii, au Nigeria, en Éthiopie et il consacre une partie de son bulletin mensuel *Development Forum* à ce sujet. La FAO, l'UNESCO, l'UNICEF, l'OIT se sont évertués, dans leurs publications, par les procédés audio-visuels, par des expositions, à diffuser des informations démographiques. Un bulletin en trois langues a été publié par le Fonds ; de mensuel en 1973, il est devenu bimensuel en 1974. Le Fonds finance partiellement la réalisation de 53 monographies nationales sur la population confiée au CICRED (3) ; d'ailleurs, ce Fonds contribue à 600 projets applicables dans 78 pays.

La conférence mondiale de Bucarest

La pièce maîtresse de l'Année mondiale est la conférence qui se tiendra à Bucarest du 19 au 30 août, conférence dont le secrétaire général est E. Carillo Flores ; ce sera la troisième conférence mondiale de l'espèce, les deux précédentes ayant eu lieu à Rome en 1954 et à Belgrade en 1965 ; mais contrairement à celles-ci, qui réunissaient des scientifiques, la Conférence de Bucarest sera composée de délégués des gouvernements, elle aura donc un caractère politique. L'aspect scientifique étant très important, il y a été pourvu en organisant préalablement quatre colloques entre experts dont les rapports serviront de documents de travail

(3) Le CICRED (Comité international de coordination des recherches nationales en démographie) qui a son siège à l'INED, a été créé en 1972 ; il a pour objet d'organiser et de coordonner la recherche démographique entre les centres spécialisés des divers pays et il aura tenu trois séminaires d'experts avant la conférence de Bucarest (Tobago à la Trinidad en 1973 sur les objectifs de la croissance, Buenos Aires sur les migrations internationales et New Delhi sur la mortalité infantile en 1974).

aux délégués à la Conférence de Bucarest (cette préparation scientifique a été organisée par la division de la population de l'ONU) (4).

Les thèmes inscrits à l'ordre du jour de Bucarest ont ainsi été débattus au cours de ces séminaires qui rassemblaient chaque fois 25 à 30 experts : en juin 1973 au Caire, les relations entre population et développement ; en août à Honolulu, la population et la famille ; en octobre à Stockholm, la population, les ressources naturelles et l'environnement ; en janvier 1974 à Amsterdam, la population et les droits de l'homme.

Au Caire, une majorité s'était prononcée en faveur d'un progrès économique conjoint des pays industrialisés et des pays en développement ; l'aide alimentaire, technique, financière, avait-on constaté, exige des surplus et il serait peu réaliste de penser pouvoir juxtaposer la stagnation de la production dans le monde riche et le développement des pays pauvres. Depuis lors, une donnée a surgi dont il serait intéressant de connaître l'effet sur les relations tiers-monde - pays de l'OCDE : la charge nouvelle que représentent les règlements supplémentaires pour le pétrole.

A Honolulu, on avait conclu qu'il n'était pas nécessaire d'attendre le décollage économique des pays en développement pour que diminuent les taux de fécondité, les procédés disponibles pour la contraception et les moyens modernes d'information de masse devraient permettre d'agir sur les femmes, même dans les pays très pauvres.

A Stockholm, on a débattu de cette nouvelle grande peur de l'an 2000, c'est dire que le débat fut passionné entre ceux qui s'opposent au gaspillage des ressources et à la pollution imputés à la population et ceux qui attribuent d'abord à la civilisation industrielle. Entre les pessimistes de la démographie et les optimistes de la science et de la technique, les réalistes esquissèrent quelques conclusions communément acceptées : la mauvaise distribution spatiale des hommes et particulièrement l'intense urbanisation sont plus redoutables que la croissance démographique proprement dite ; la transformation de certaines habitudes de gaspillage dans les sociétés riches pourrait avoir un effet aussi positif que le ralentissement de la croissance démographique du tiers-monde ; une application de techniques et de capitaux à toutes les terres cultivables dans le monde, identique à celle effectuée aux Etats-Unis et en Europe occidentale, permettrait de nourrir dix fois plus d'habitants ; la technologie actuelle, pour un coût évalué à 4 % du PNB pourrait résorber toutes les sources de pollution. Il semble que sur le moyen terme, la situation soit moins inquiétante qu'on ne l'a dit dans certains cercles ; en revanche, il est évident qu'à plus long terme, une population constamment croissante est incompatible avec un monde fini. Il existe ou on peut découvrir des solutions tech-

(4) Dont le directeur est M. Léon Tabah, précédemment chef de département à l'INED.

niques à la plupart des difficultés évoquées dans ce domaine, mais l'esprit aboutit inexorablement à la question essentielle : quel sens doit-on donner à la vie de l'homme, à l'existence des sociétés, les réponses apportées déterminant l'orientation à donner à la civilisation.

A Amsterdam, le principe défini à la conférence de Téhéran sur les droits de l'homme de 1968 fut confirmé « *les couples ont le droit imprescriptible de décider librement et en toute responsabilité du nombre et de l'espacement de leurs enfants et le droit à une éducation adéquate pour y parvenir* ». Le droit souverain pour chaque nation de décider de sa politique de population fut réitéré. Ces deux règles fondamentales ne faciliteront pas l'élaboration d'un plan mondial d'action.

La conférence de Bucarest va donc disposer avec ces quatre rapports d'une base de réflexion. L'ordre du jour comporte cinq points :

1. Les tendances démographiques récentes et les perspectives d'avenir.
2. La population et le développement économique et social.
3. La population, les ressources et l'environnement.
4. La population, la famille et les droits de l'homme.
5. Le plan d'action mondial de la population qui visera expressément à modifier les variables démographiques dans la perspective d'un développement équilibré.

Il s'agit donc bien d'une opération d'envergure qui, dans l'esprit de ses promoteurs, doit être poursuivie dans les années suivantes sous d'autres formes car un problème de cette taille ne saurait être réglé par une conférence ou par la mobilisation passagère de l'opinion mondiale. Parallèlement à la conférence réservée aux délégations des gouvernements se tiendra une tribune ouverte à tous, préparée par les organisations non gouvernementales de l'ONU où les jeunes, les organismes familiaux, les Eglises, les associations de planifica-

tion de la famille... discuteront des problèmes de population.

L'explosion démographique des vingt-cinq dernières années étant la cause de cette action de l'ONU, on peut se demander pourquoi cet organisme n'a pas sonné plus tôt le branle-bas de combat. C'est que dans les années 60, où la croissance du tiers-monde apparaissait déjà impressionnante, un désaccord existait, au sein de l'ONU, sur la solution du problème démographique, entre les pays anglo-saxons d'un côté, l'URSS et les pays socialistes de l'autre. Tant que les premiers n'invoquaient que l'argument économique (frein au développement), les seconds n'étaient pas d'accord ; à partir du moment où le problème fut placé sur le plan du droit des couples à planifier leur famille et que les moyens applicables existèrent (pilule, stérilet), il était plus facile de rapprocher les points de vue. Le Fonds qui procure les crédits nécessaires à la conduite d'une action mondiale n'a donc pu être créé qu'en 1969 et encore avec bien des réserves de la part de certains pays marxistes.

Les débats de Bucarest seront attachants, non seulement du fait de cet antagonisme qui, bien qu'atténué, subsiste mais aussi parce que les pays en développement sont divisés sur le sujet et qu'en Europe les avis sont très différents dans des pays comme la Roumanie ou la Hongrie qui créent des commissions et légifèrent pour faire remonter la natalité et dans des pays comme la Grande-Bretagne ou la Hollande où se manifestent, avec vigueur, des préoccupations inverses. Comment le problème pourrait-il être envisagé de la même façon par des pays où la densité dépasse 250 habitants au kilomètre carré et dans des territoires très peu peuplés ? Une politique mondiale de la population dans un monde fait de nations souveraines ne saurait être que nuancée, le Plan d'action le reconnaît implicitement lorsqu'il admet « *la variété des objectifs officiels des Etats en matière de population* ».

P. LONGONE.

MIGRATIONS

L'émigration italienne de 1861 à 1971

Un récent article transalpin (1) fournit des chiffres intéressants sur l'émigration italienne en Europe et dans le monde depuis plus d'un siècle. Déjà au XIXe siècle, l'Italie contribuait pour moitié aux mouvements migratoires intra-européens ; de 1861 à 1971, plus de 27 millions d'Italiens ont quitté leur pays,

(1) « Emigrati 27 milioni, en 110 anni », par G. Lucrezio in *Notizie, fatti, problemi dell'emigrazione* 10/1973.

mais comme près de 17 millions y sont revenus, l'émigration nette a été de l'ordre de 10 millions.

Plusieurs périodes sont à distinguer au cours desquelles les caractéristiques de l'émigration et l'apport des diverses régions d'Italie se sont fortement modifiés (tableau I).

Tableau I

Périodes	Départs	
	Totaux	Annuels moyens
1861-1900 ...	7 000 000	175 000
1901-191 ...	9 000 000	600 000
1918-1927 ...	2 900 000	290 000
1928-1940 ...	1 300 000	100 000
1946-1970 ...	6 800 000	272 000

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, deux émigrants sur trois provenaient de l'Italie du Nord (Piémont, Lombardie) et trois sur cinq se dirigent vers des pays européens ; il s'agit d'une émigration individuelle sans intervention de l'État italien.

Dans la seconde phase, qui précède la Première Guerre mondiale, l'État commence à s'intéresser à l'émigration ; celle-ci s'oriente principalement outre-mer (Amérique du Sud et du Nord, Afrique), l'Europe n'attire plus que deux émigrants sur cinq. D'autre part, la contribution des régions du sud de l'Italie devient majoritaire. Après la

guerre, dans la troisième phase, l'émigration se répartit par moitié entre l'Europe et l'outre-mer, le pourcentage des retours augmente et atteint 50 %.

En 1928, une législation nouvelle réduit fortement l'émigration jusqu'à la seconde guerre; elle provient en majorité du Nord et les deux tiers s'orientent vers l'Europe, le taux des retours s'accroît, atteint 70 % (la grande crise mondiale 1929-1936 contribue au phénomène). Bien entendu, les émigrés qui reviennent au cours d'une période ne se recrutent pas exclusivement parmi ceux qui sont partis dans la même période.

Dans la cinquième phase qui suit la seconde guerre, la proportion des retours atteint 53 %; l'auteur y distingue cinq périodes (tableau II).

Tableau II

Périodes	Départs	Retours
	Moyennes annuelles	
1946-1951 ...	237 000	78 700
1952-1957 ...	292 000	125 000
1958-1963 ...	323 000	191 000
1964-1969 ...	244 000	177 500
1970-1971 ...	260 000	136 000

L'après-guerre (1946-1951) qui coïncide avec le « décollage économique », suivi du développement industriel rapide de l'Italie correspond à une modification profonde des modalités de l'émigration. Jusqu'en 1951, il existe encore un fort chômage en Italie, le pourcentage des retours est faible; 55 % des émigrés vont en Europe et 45 % outre-mer d'où peu reviennent alors que le courant de retours de l'Europe s'élève aux trois quarts de l'émigration; la Suisse et la France viennent largement en tête des pays d'accueil.

Dans la deuxième phase (1952-1957), les pourcentages

Pour des motifs d'ordre administratif, nous ne pouvons accepter, en règlement de l'abonnement à *Population et Sociétés*, que des chèques postaux ou des chèques bancaires libellés à l'ordre de : « M. le Régisseur des recettes de l'INED ».

vers l'Europe ou l'outre-mer demeurent les mêmes mais le courant de retours est plus fort, la Suisse, la France et le Benelux restent en tête des pays de destination; outre-mer, la part de l'Amérique latine, celle du Venezuela en particulier, augmente fortement.

A partir de 1958, la part respective des régions italiennes Nord et Sud se modifie dans l'émigration, plus importante dans le Sud et les îles (Sicile et Sardaigne); les flux sont de plus en plus soumis aux variations de l'économie en Italie et dans les pays d'accueil, la part de l'émigration outre-mer diminue au profit de l'Europe; enfin en Europe, la République fédérale d'Allemagne passe devant la France parmi les principaux pays d'accueil (2).

A partir de 1962, l'émigration yougoslave, turque et maghrébine prend partout la place de l'émigration italienne (sauf en Suisse). L'émigration italienne en 1960 représente 82 % de l'émigration vers l'Europe occidentale et en 1969 seulement 19 %.

L'émigration extra-européenne qui atteignait 779 000 unités de 1952 à 1957 décline à 379 000 de 1958 à 1963.

Ainsi après-guerre, à mesure que les années passent et que s'élève le niveau économique de l'Italie, l'émigration change de caractère: elle est de plus en plus temporaire (de 1958 à 1963, les retours représentent 59 % des départs, de 1964 à 1969 73 %, en 1970 et 1971 près de 90 %), les femmes y tiennent une part croissante (23 % de 1958 à 1963, 28 % de 1964 à 1969 et 33 % en 1970-1971).

Depuis 1946, l'émigration affecte essentiellement l'Italie du Sud, la Sicile et la Sardaigne. Par rapport à la population en 1971, on trouve 13 % de sorties vers l'étranger entre 1946 et 1971 en Italie méridionale, 13 % aussi pour la Sicile et la Sardaigne. Des trois Vénéties (Adige, Tren-

(2) De 1958 à 1963, 300 000 Italiens viennent en France, 94 000 de 1964 à 1969 et 18 000 en 1970 et 1971. Les chiffres d'entrées en RFA pour les mêmes périodes sont de 452 000, 390 000 et 93 000.

tin, Vénétie julienne), 9 % de la population en 1971 ont émigré pour la même période, de l'Italie du Centre 6,5 % et du triangle industriel du Nord (Piémont, Aoste, Lombardie, Ligurie) seulement 0,6 %.

P. L.

Vient de paraître

Le divorce et les Français

A. Boigeol, J. Commaille, M.-L. Lamy, A. Monnier et L. Roussel.

Avant-propos : A. Girard.

Collection : « Travaux et Documents », cahier No 69, INED - PUF, 194 pages, prix : 18 F + T.

Le choix du conjoint

Une enquête psycho-sociologique en France.

Collection : « Travaux et Documents », cahier No 70, INED - PUF, 200 pages, prix : 12 F + T.

SOMMAIRE DE POPULATION N° 3 - 1974

- P. PAILLAT et A. SAUVY Population de la Chine, évolution, perspective.
- F. CRIBIER, L. LÉPAPE, Cl. DENIAU, Composition par âge de 141 villes touristiques françaises.
- A. KYCH, G. NEGADI, J. VALLIN. Fécondité des Algériens.
- Ph. LEFEVRE-WITIER, A. JACQUARD. Un « isolat » : les Kel Kum-mer.
- H. BASTIDE, A. GIRARD. Mobilité de la population, motivations des personnes.
- P. FESTY. Population en Amérique latine.
- R. PRESSAT. Données sur la population du Vietnam du Sud.